



# Bulletin d'information

*Travailleurs,  
unissez-vous  
Votre force  
pour l'avenir*

**UNION  
RÉGIONALE EST**

Saint-Benoît, le 17 août 2021

## Rassemblement CGTR dans l'Est



À l'appel de l'URE CGTR, un rassemblement a eu lieu samedi 14 août à 10 heures devant la sous-préfecture de Saint Benoît.

Une bonne vingtaine de militant(e)s étaient présent(e)s. Venus avec des pancartes, ils ont dénoncé les menaces du gouvernement contre celles et ceux qui décideraient de ne pas se faire vacciner contre le Coronavirus (suspension du contrat de travail et du versement du salaire pendant deux mois, licenciements) ainsi que les profits monumentaux réalisés par les trusts pharmaceutiques. Ils ont affirmé la nécessité pour les travailleurs, vaccinés ou non, de riposter collectivement

à ces nouvelles attaques.

Jean-Yves, secrétaire général de l'union, a ensuite pris la parole pour expliquer que la pandémie actuelle offrait une nouvelle opportunité à Macron et au patronat pour diviser les travailleurs, pour tenter de les mettre au pas, leur imposer leur loi, non seulement dans le domaine sanitaire, mais plus généralement pour leur faire accepter un renforcement de leur exploitation sur les lieux de travail.

Il a aussi dénoncé l'hypocrisie de ces dirigeants économiques et politiques qui se permettent de nous faire la leçon aujourd'hui alors que, eux ou leurs prédécesseurs, ont supprimé des dizaines de milliers d'emplois et de lits dans les hôpitaux, détérioré les conditions d'accueil des malades et les conditions de travail des soignants, et se sont révélés incapable pendant des mois de doter le personnel soignant des protections indispensables pour se protéger du Coronavirus et n'ont pas hésité à mettre en danger la santé et même à la vie de certains d'entre eux !

Il a conclu en disant que ces nouvelles attaques contre les travailleurs sont générées par le système capitaliste en crise. Un système où l'argent de l'État manque cruellement dans les services publics parce qu'il est détourné pour subventionner à fond le patronat.

En conclusion, notre camarade a conclu en disant qu'il n'y avait aucune raison pour que les travailleurs paient la crise à la place des patrons, aucune raison pour que les non-vaccinés soient sanctionnés financièrement, mais que, pour se faire respecter, les travailleurs ne feront pas l'économie de la lutte.

Seul le rapport de forces sera compris par Macron et les patrons. Les travailleurs doivent donc se préparer à riposter. Il y va de notre responsabilité des militants de la CGTR d'y préparer les travailleurs.

Présent au rassemblement, le secrétaire général de la FSU, Guillaume Aribaud, a développé la même analyse en expliquant combien les dernières décisions du gouvernement allaient aggraver les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des agents de l'Education nationale, à l'occasion de la rentrée scolaire.

## Grève à la crèche Marmay and Co (Saint André)

Les salariées de cette structure avaient annoncé à leur employeur qu'elles se mettraient en grève pour cause de retard de paiement de salaire le mercredi 11 août. Elles ont tenu promesse. Elles ont cessé le travail à une large majorité.

La grève a commencé à 7 heures et s'est terminée à 11 h 34... sur la signature d'un protocole d'accord de fin de conflit actant que la direction s'engageait dorénavant à payer les salaires le 5 de chaque mois et que les heures de grève seraient payées.

Une victoire nette donc pour ces travailleuses qui ont su réagir collectivement.

Pour la suite, elles verront si la direction respecte sa parole.

Par ailleurs, l'Inspection du Travail, ayant eu connaissance de ce conflit et de son issue, a fait parvenir une lettre à l'employeur lui rappelant qu'il avait l'obligation de faire immatriculer les établissements complémentaires de la SASU Marmay and Co au Tribunal de Commerce, de tenir un Registre Unique du personnel, d'établir des décomptes horaires et des bulletins de salaires pour chaque mois de l'année et de les lui faire parvenir. Enfin de faire vérifier toutes les installations électriques de ses établissements, de mettre à jour le Document Unique et de mettre en place le CSE dans l'entreprise. Décidément le PDG de Marmay and Co a du travail sur la planche.

Une embauche ne serait donc pas superflue pour rattraper tout le retard pris pour se mettre en règle avec ses obligations !

**Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement. Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !**

## NAO Chambre d'Agriculture : même pas la peau patate !

Les syndicats ont présenté à la direction de la Chambre d'Agriculture leurs revendications dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

Parmi celles-ci il y a une demande d'augmentation de salaire de 300 euros, la revalorisation des indemnités repas de 9,50 euros actuellement à 14 euros, le remboursement des frais kilométriques à hauteur de 47 à 52 centimes contre 33 centimes actuellement.

La direction, après son sempiternel discours sur les difficultés financières de la Chambre, de sa « marge de manoeuvre » avec les financeurs très réduite, etc. propose en guise de hausse de salaire, la mise en place d'une prime d'intéressement. Autrement dit, elle demande aux salariés de réaliser plus de « prestations » pour prétendre à une prime dont le montant n'est pas défini et dont ils ne sont pas sûrs d'en voir la couleur.

En revanche, la direction de la Chambre est favorable à redonner...la médaille de travail aux agents !

Comme le disent les salariés, « médaille i rempli pa caddy ! »

D'après la direction, ni l'Europe (fonds Feader), ni le Conseil départemental, ni l'État ne seraient prêts à mettre un euro supplémentaire dans les budgets de la Chambre.

Mais, comme l'a rappelé la CGTR, quand il s'est agi de trouver 38 millions supplémentaires par an pour le sucrier TEREOS, le gouvernement de Hollande avec la complicité des élus de droite comme de gauche, n'ont pas hésité une seconde. De même, ils ont trouvé l'argent dans les caisses publiques pour verser la « prime bagasse » de 11,55 euros par tonne de cannes coupées aux planteurs et de 1,55 euros à l'industriel.

L'argent néna.

Si les travailleurs veulent améliorer leur quotidien, il ne faut pas compter sur des discussions autour d'une table, mais sur leur capacité à se mobiliser et à se battre collectivement.



*Si ce tract t'a plu, laisses-le partout où tu penses qu'il sera lu, surtout dans ton entreprise !  
Si ou trouv sak y di ladsu lé bon, fane ali partou, surtou dann out lantropriz !*

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68**